Trente-sixième année, N° 134. — Le numéro : 10 centimes — Jeudi 8 et vendredi 9 juin 1939.

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| SUISSE | 14.— | 7.50 | 4.— |
| Avec Bulletin officiel | 18.— | 9.50 | 5.— |

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

| | |
|---|---|
| Valais et de Bex à Villeneuve | 8 cts le mm. |
| Suisse | 10 » » |
| Etranger | 14 » » |
| Réclames | — — |
| Mortuaires | 16 » » |


## Fêtes et discours

S'il est des gens que nous plaignons, ce sont bien nos confrères chargés des comptes rendus des fêtes et des assemblées qui, chaque année, dans notre canton du Valais, pullulent entre les mois de mai et de juin.

Ce sont de véritables trombes tous les samedis et tous les dimanches.

On parle de la crue du Rhône, phénomène simple et naturel quand il fait chaud, mais nous subissons une autre crue, qui l'est moins, c'est celle des manifestations.

Parlant de la chose avec un magistrat qui a beaucoup de bon sens, nous tombions d'accord pour arriver à une sorte de réglementation qui serait certainement dans l'intérêt de tout le monde.

Dieu merci, nous avons le culte de la gaieté, de la beauté, de l'art tout autant que d'autres.

Jamais notre idéal ne se fixera sur l'image de la Tristesse que symbolisent d'impayables grognons qui reprennent invariablement le vieux cliché archiconnu et qui a tant servi déjà : « *De notre temps...* »

Une fête, qu'elle soit religieuse ou profane, c'est le rayonnement extérieur lumineux, clair, éblouissant de l'âme qui s'épanche au dehors comme la flamme d'une veilleuse.

Tous, nous avons besoin de détente.

Seulement l'excès en tout est un défaut, a dit un poète doublé d'un profond moraliste.

Il y a une autre crue à observer dans les fêtes mêmes : c'est celle des discours.

Cette eau-là monte, monte au point de semer l'inquiétude dans les foules, qui viennent souvent à un Congrès, à une manifestation pour recueillir d'autres fleurs que celles de la rhétorique.

Récemment, à un banquet qui réunissait une trentaine de convives, il n'y eut pas moins de sept discours.

Si encore on savait être court, il n'y aurait pas grand mal !

Si encore, dans ces discours de fête, on disait toujours ce que l'on pense, des avantages de toute nature seraient à recueillir !

Mais est-ce bien le cas ?

Ah ! bien oui, ce sont des phrases empruntées à l'aile de la Chimère ou au panache d'un mousquetaire.

Les idées sont comme les oiseaux. Il leur faut une branche, une cime où se poser. Mais comme on ne peut parler ni de politique ni d'aucune des questions brûlantes du jour, qui, immédiatement, feraient dresser les oreilles et pourraient semer la zizanie, on se rabat sur la patrie.

Ce sont alors souvent des lieux communs à faire transpirer les glaciers.

Nous assistons même à de singuliers contrastes entre les paroles et les gestes, à des anomalies qui font le bonheur des journalistes, mais qui surprennent étrangement les esprits ingénus.

Dernièrement encore, au cours d'une fête, d'ailleurs admirablement réussie, nous entendions célébrer la collaboration de tous les partis, qui, au surplus, se retrouvait dans la composition des comités, par des citoyens qui en étaient de furieux adversaires sur le terrain politique.

Ainsi donc, il était excellent de s'unir pour des réjouissances, mais il n'est pas indiqué de s'unir pour la défense des intérêts supérieurs du pays.

Nous disons, nous, que prêcher ainsi le culte de la Patrie aux hommes et en effacer l'image, c'est comprendre le patriotisme à la façon dont Julien l'Iconoclaste comprenait le christianisme.

C'est là un sujet délicat où notre cœur et notre plume regrettent de ne pouvoir s'attarder, s'épancher, surtout en ce moment-ci.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'éprouver une mélancolie à laquelle vient se mêler un sentiment de satisfaction à la partie oratoire de nos fêtes publiques.

Mélancolie, lorsque nous entendons tant, trop de discours au bout desquels il n'y a rien de pratique à prendre et à relever. Ce sont des hommes qui ont souvent beaucoup de talent, mais qui mettent des pantoufles pour feutrer le bruit des pas qui troubleraient le voisin.

Sentiment de satisfaction à la constatation de ce fait indubitable, irréfutable, que l'on a recours à la collaboration — c'est bien cela, n'est-ce pas ? — pour le succès d'une manifestation.

Il serait plutôt incohérent de prétendre ensuite que cette même collaboration devient néfaste sur le terrain politique et que nous devons maintenir entre partis nationaux une muraille de Chine inaccessible jusqu'aux nues.

Ch. Saint-Maurice.

## Le problème médical devant la tragédie de Palaiseau

### Est-ce le botulisme ?

La quadruple intoxication de Palaiseau dont le « Nouvelliste » de ce matin parle et où deux religieuses et une jeune fille trouvèrent la mort, n'a pas encore reçu d'explication définitive au moment où nous écrivons.

La troisième victime, Mlle Florange, a succombé dans les bras de sa mère sans avoir pu proférer un seul mot ni livrer aux enquêteurs anxieusement penchés à son chevet la clef de cette extraordinaire énigme médicale.

Pourtant, dans l'après-midi, le docteur Détis, médecin-légiste, avait pratiqué l'autopsie des corps de Sœur Marie-Thérèse et de Sœur Marie-Marcelle. Mais l'éminent praticien déclara qu'il n'était pas en mesure de formuler un diagnostic formel :

« J'ai l'impression, dit-il en substance, qu'il s'agit d'une intoxication alimentaire. Mais je ne pourrai me prononcer que lorsque je connaîtrai les résultats des longues et minutieuses opérations d'analyse qui vont être pratiquées sur les viscères ».

Autour du médecin-légiste s'étaient groupés, outre deux médecins de Palaiseau, une dizaine de professeurs appartenant à l'hôpital Laënnec et à l'Institut Pasteur. Ils ne purent, eux non plus, se prononcer. Mais ils parlèrent d'un nouveau virus qui se serait révélé depuis peu et qu'il importerait d'attaquer avec énergie.

Tous les efforts se concentrent aujourd'hui sur la dernière malade, la jeune Henriette Girard, qui avait paru moins atteinte. Après une médication spéciale, dans laquelle entrait notamment de la strychnine, elle put prononcer ce mot : « Un bonbon ! Un bonbon ! »

Que voulait-elle dire par là ? Voulait-elle faire savoir qu'elle avait absorbé un bonbon empoisonné ?

Comme sa respiration était encore difficile, il fut décidé qu'on ne l'interrogerait plus de la journée. La sauvera-t-on ?

Est-ce le botulisme qui est à la base de ces intoxications ?

Le botulisme est une affection depuis longtemps dépistée.

Le bacille botullinique existe — il est même très répandu — dans la nature. Toutefois, on le trouve surtout dans de mauvaises charcuteries et notamment dans les saucissons avariés, d'où son nom, de botula qui, en latin, veut dire saucisse.

L'histoire de ses méfaits est déjà longue. C'est, en 1793, à Baden, l'empoisonnement de 13 personnes dont 6 succombèrent, c'est, en Allemagne encore, au début du 19ème siècle, l'empoisonnement massif de 124 personnes dont 48 moururent. On pourrait citer bien d'autres cas. Mais, dès 1817, le docteur Korner, avait baptisé le poison.

Le bacillus botulinus est un gros bâtonnet rectiligne qu'on rencontre parfois isolé, mais souvent par paires, voire en chaînettes. Il est peu mobile, et ne se développe qu'en l'absence d'oxygène. Il sécrète enfin une toxine soluble qui résiste à l'action du suc gastrique. C'est cette toxine qui crée les troubles morbides et peut provoquer la mort. On ne connaît qu'imparfaitement, toutefois, sa toxicité. Certaines souches atoxiques n'engendrent aucun trouble perceptible. D'autres, par contre, ont une toxicité si redoutable, qu'un cinq millionnième de centimètre cube suffit pour tuer deux souris...

*MON BILLET*

## LA FÊTE-DIEU

Nous y voici. Regardez comme elle est belle sous le grand soleil de juin ! Tout concourt à son apothéose. Les premières roses ont quitté les jardins pour la saluer ;

les cytises aux grappes d'or, les tilleuls, les acacias et les bouleaux sont descendus des vastes taillis pour lui faire une haie d'honneur :

les sapins aux fraîches pousses, les rameaux tout neufs des mélèzes ont quitté la forêt solitaire pour un suprême hommage.

Il n'est pas jusqu'aux nids perchés sur les pruniers ou les cerisiers le long du chemin que parcourra la procession, qui n'unissent leur symphonie à l'allégresse générale.

C'est la Fête-Dieu !

C'est le jour de gloire du « Christ au milieu de nous ». C'est le triomphe du Pain vivant qui nourrit inlassablement les pauvres affamés que nous sommes.

Le froment créé par le Père, donné en nourriture à l'homme, enfant de Dieu, est monté, monté jusqu'à devenir Dieu lui-même !

Un miracle permanent devant les aveugles qui n'ont plus la force — ni la volonté — de croire aux miracles parce qu'ils n'ont pas assez d'amour pour en attendre, comme disait Jacques Rivière.

* * *

Dans l'immense clarté d'une journée qui prélude à la saison des blés, les cloches ont égrené leur léger carillon, jetant partout autour d'elles des pétales de joie et de bonheur...

Des maisons tapissées de verdure et ornées de drapeaux et de guirlandes, s'échappent les blancs essaims des enfants dont, par une coïncidence toute de tendresse, c'est aussi la fête.

Bientôt tout le village — ou le bourg — est dans la rue à admirer les décors et les autels de verdure d'où le Pain des Anges va rayonner et bénir.

L'église de paroisse s'emplit au son des canons ou des mortiers, au cliquetis de la compagnie d'honneur qui va escorter le Très-Saint-Sacrement.

Et voici que, sous l'envol des cloches, la procession se forme, étendards au vent, musique en tête. Elle défilera lentement par les principales rues du village, longera peut-être le champ de blé, hostie en herbe que la brise ploie en salut, la vigne où la jeune grappe rêve au calice d'or...

* * *

Ici, à même le granit humide d'une fontaine, on a dressé un magnifique reposoir. A peine entend-on l'eau susurrer sous les rameaux, parmi les mousses et les fougères.

Le T. S. Sacrement quitte le dais pour occuper le centre de cet autel éphémère. On chante la Louange eucharistique, le parfum de l'encens se mêle à celui des gerbes de roses et aux émanations balsamiques des sapins. Et tombe sur la foule agenouillée la tendre, aimante et glorieuse bénédiction du Dieu-Hostie.

Comme en Galilée, Jésus va parmi les hommes qu'il appelle ses frères ou ses enfants. Il parcourt leurs rues, se mêle à la foule comme au jour des Palmes ou des Rameaux : « Hosanna au Fils de David ! »

. . . . . .

... Ah ! ce que vous nous aimez, divin Sauveur, pour venir comme ça jusque chez nous ! Il semble que nous sommes bien meilleurs quand vous passez si près de nos humbles demeures. Nous aimerions tant vous retenir et vous dire comme les disciples d'Emmaüs : « Restez avec nous, Seigneur ! »

Mais, plus heureux que ceux-là, nous vous avons toujours au milieu de notre misère. La lampe du sanctuaire éclaire votre éternelle Présence. Nous ne sommes plus seuls !

Et quand nous avons faim, vous nous rassasiez ; quand nous tremblons vous nous rassurez et lorsque la douleur nous visite, vous dispensez toujours la force de la vaincre ou de la supporter.

Vitae.

ON S'ASSURE AVANTAGEUSEMENT A LA MUTUELLE VAUDOISE
TH. LONG, agent général, BEX

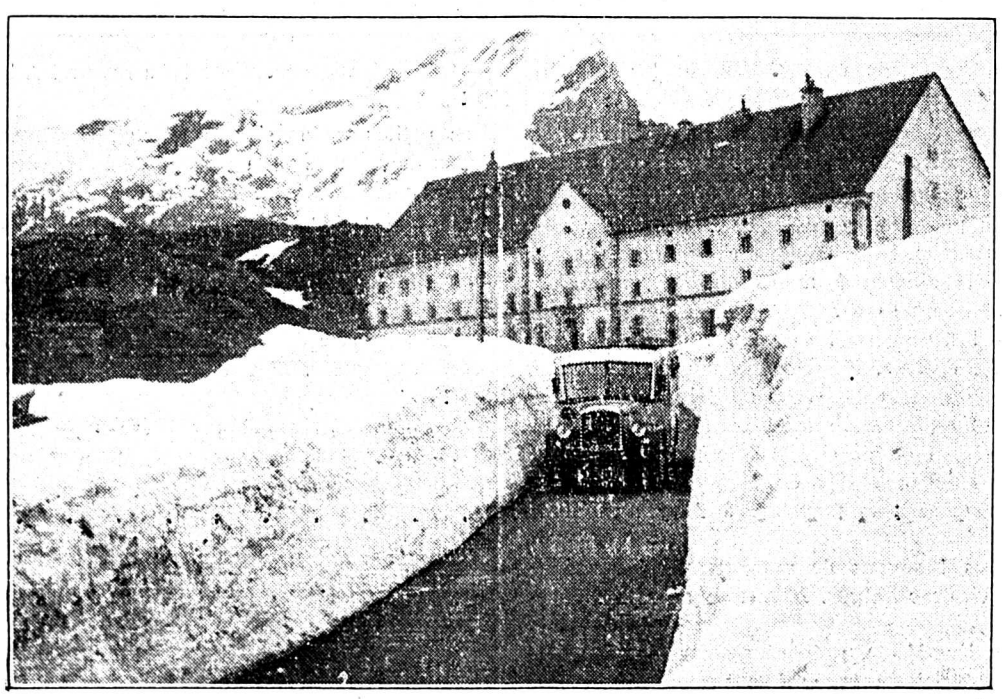

**L'ouverture de la route du Simplon.** — Tandis que le Gothard est encore couvert d'une assez épaisse couche de neige, la route du Simplon a été ouverte au trafic régulier. Les masses de neige ont été enlevées à la pelle pendant des semaines. Le « Pro Sempione » organise chaque année l'ouverture officielle de la route alpestre dégagée. — Voici le premier car passant près de l'Hospice du Simplon entre les hauts murs de neige

## Les Evénements

### La politique extérieure et intérieure de la France

Parlons de la politique française.

Si la politique étrangère a tenu une large place dans les délibérations du dernier conseil des ministres, cela a été uniquement à titre d'information. Le conseil n'a pas eu à enregistrer encore l'entente franco-turque parce que la mise au point des textes fait l'objet de négociations délicates. Un conseil doit se réunir à Ankara pour examiner les dernières propositions françaises. Le conseil des ministres n'a pas eu à examiner non plus une nouvelle formule de pacte des Soviets parce que l'on en est encore au début des échanges de vues entre Paris et Londres sur la manière de supprimer l'obstacle de l'assistance aux Etats baltes.

Tout s'est donc borné à un exposé très complet présenté par M. Georges Bonnet, portant particulièrement sur les solutions envisagées au Quai d'Orsay, comme susceptibles d'obtenir l'adhésion de l'Angleterre et de la Russie, tout en respectant le désir de neutralité des Etats baltes.

Le ministre des affaires étrangères a parlé de l'Europe centrale, c'est-à-dire qu'il a mis

ses collègues au courant des impressions que M. Coulondre lui a apportées après avoir vu le prince Paul au cours de sa visite à Berlin.

Enfin, l'Extrême-Orient n'a pas été oublié ; on dit que le Japon prépare des décisions importantes.

Les regards étaient tournés du côté de la Chambre qui avait à constituer ses grandes Commissions.

D'après les indications recueillies la veille dans les couloirs, une opposition avait été préparée avec la signature de 57 députés contre la désignation de M. André Marty, député communiste de Paris, à la commission de l'armée, et devait être déposée par M. Louis Aubert.

Prévenu des dispositions prises, le groupe communiste s'était préoccupé d'établir une opposition conditionnelle, visant MM. Louis Aubert et Xavier Vallat, pour les commissions dont ils étaient appelés à faire partie.

Mais l'opposition à la nomination de M. Marty n'ayant pas été déposée par M. Louis Aubert avant l'expiration du délai prévu par le règlement, celle du parti communiste est devenue vaine. Aucune suite ne pouvait être donnée ni à l'une ni à l'autre.

La plupart de ces commissions ont été réélues sans changement notable.

Il en est de même de leurs bureaux.

C'est ainsi qu'à la commission des douanes de la Chambre, M. Armand Dupuis, président sortant, radical-socialiste, a été réélu. Toutefois, il faut noter la nomination de deux nouveaux vice-présidents, MM. François Peugeot, radical indépendant, et Fernand Delcos, radical-socialiste. A l'armée, M. Miellet, président sortant, a été réélu avec tout son bureau. A la commission des finances, il n'y a eu aucun changement non plus qu'à la commission d'administration générale.

A la commission des affaires étrangères, M. Jean Mistler, président sortant, radical-socialiste, a été réélu par acclamations.

# Nouvelles étrangères

## Unité de commandement et commandement unique

L'unité de commandement est réalisée en France. Un décret signé mardi établit, en effet, que le chef d'état-major général de la défense nationale a rang de commandant en chef, ce qui veut dire évidemment de commandant de toutes les forces sur terre, sur mer et dans l'air. Antérieurement, le général Gamelin n'avait d'autorité officielle que sur l'armée de terre. Jamais encore cette unité de commandement n'avait été réalisée. Même au cours de la dernière guerre, Joffre, Pétain et Foch n'avaient pas d'action directe sur la marine. Quant à l'armée de l'air, elle n'existait pas encore réellement ; il y avait seulement une aviation rattachée au commandement terrestre.

D'autre part, on mande de Londres que le général Gamelin se trouverait en Angleterre pour recevoir le commandement unique, en cas de guerre, des forces armées françaises et britanniques.

### A 900 mètres sous terre les souverains anglais visitent la mine de nickel la plus riche du monde

A Sudbury (Ontario), le roi George et la reine Elizabeth se sont transformés, pendant une heure en mineurs.

En effet, sur leur désir expressément formulé, les mines de nickel de Frood — les plus riches du monde — qui avaient été désertées par les 2500 mineurs à qui un congé avait été donné pour prendre part aux fêtes actuelles ont été rouvertes et animées par une équipe de circonstance.

Les souverains se sont préparés dans la salle où s'équipent les mineurs eux-mêmes.

Le roi, revêtu de la tenue réglementaire : combinaison kaki et lampe accrochée au casque ; la reine, recouverte d'un imperméable en soie caoutchoutée et munie aussi d'une lampe électrique, pénétrèrent dans la cage de descente qui les conduisit à 2800 pieds (900 m.), sous terre. Là, ils prirent un vif intérêt aux travaux des ouvriers qui foraient une dure paroi rocheuse, dans laquelle on remarquait, outre du nickel, des minerais de cuivre, d'or, d'argent et de platine.

# Nouvelles suisses

## Le vol du sac postal à Lausanne

Après trois jours de débats devant le tribunal criminel du district de Lausanne, le jury a rendu, mardi soir, son verdict dans l'affaire du vol, le 16 janvier, du sac de valeurs du bureau postal de Chauderon, contenant 58,400 francs.

Le principal accusé, Albert Fumet, garçon boucher, 35 ans, ayant fait des aveux complets, a renoncé au jury. Ses deux co-accusés, Charles-Auguste Décoppet, voyageur de commerce, 37 ans, et Roger Margairaz, menuisier, 24 ans, marié, ont été reconnus coupables de recel.

A 18 heures, le chef du jury avise le tribunal qu'il est prêt à rendre son verdict.

Par 9 oui, Margairaz est reconnu coupable de complicité et de recel.

Par 6 oui contre 3 non, Décoppet est reconnu coupable de recel.

Par 4 oui contre 5 non, Margairaz est libéré du chef d'accusation de favorisation de la débauche.

Même résultat pour le même délit, en ce qui concerne Décoppet.

Fumet ayant renoncé au jury, son défenseur a plaidé ce matin mercredi devant la Cour.

Le jugement est rendu à 10 h. 40. Fumet est condamné à 8 ans de réclusion, moins 142 jours de préventive, à 12 ans de privation des droits civiques et aux deux tiers des frais.

## En voulant sauver son enfant, un père se noie

On a enseveli hier M. Rochat, agriculteur Derrière-la-Côte, Le Sentier, qui est mort dans des circonstances particulièrement tragiques. Travaillant dans une tourbière avec son fils, ce dernier glissa dans une flaque d'eau et s'enlisa ; en voulant lui porter secours, son père fut frappé d'une congestion.

Des voisins accourus aussitôt purent retirer l'enfant de sa fâcheuse position, tandis que tous les efforts furent vains pour sauver le père.

## Incendie dans une laiterie

Mercredi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la laiterie de Céligny. Le laitier, M. Fernand Lecoultre, était parti en tournée de livraison, laissant allumé, dans le corridor, un fourneau à pétrole, sur lequel de l'eau chauffait dans une couleuse.

Pour une cause que l'enquête cherchera à établir, le feu s'est communiqué aux parois, qu'il a commencé à dévorer.

Des voisins et quelques personnes du village, pompiers pour la plupart, entreprirent immédiatement de lutter à coups de seaux d'eau contre le sinistre. La fumée et les flammes qui se dégageaient étaient telles qu'il fallut sauver par la fenêtre quatre personnes, dont un bébé, qui se trouvaient encore dans l'appartement. Au bout de quelques minutes, le feu put être circonscrit.

### Un jeune homme se dénonce comme assassin

Le 17 septembre dernier, on retirait du Rhône, à St-Jean, à Genève, le corps de Mme Litvina Huwyler, 49 ans, marchande de tabacs. L'enquête de police avait établi que cette femme n'avait aucune intention de se jeter à l'eau, aussi l'autopsie révéla-t-elle qu'elle avait dû mourir avant de tomber dans le Rhône.

L'affaire fut classée, mais, mardi, un jeune homme, Jacques d'Alessandri, âgé de 20 ans, se présenta au poste de gendarmerie, déclarant que, pris de remords, il venait se déclarer comme étant l'assassin de Mme Huwyler. Il fut mené sur place par la police, mais ses déclarations ne paraissent pas concorder entièrement avec la réalité des faits. Le présumé assassin a été écroué à la prison St-Antoine.

### Un motocycliste dans un troupeau

Dans la nuit de lundi à mardi, un hôtelier de Charmey, Fribourg, M. Romain Mooser, qui circulait en motocyclette près d'Epagny, ayant sur le siège arrière M. Arthur Chappaley, rencontra un troupeau. En voulant le croiser, le motocycliste renversa la dernière génisse en lui cassant une jambe. M. Mooser et son compagnon furent violemment projetés sur le sol. Tandis que M. Chappaley se relevait avec quelques légères blessures, M. Mooser était dans un triste état. Le Dr Pasquier constata une fracture du crâne et un œil perdu. Le blessé fut transporté à l'hôpital, tandis que la gendarmerie de Broc procédait à une enquête. Dans la journée, l'état du blessé s'est légèrement amélioré.

# Poignée de petits faits

✶ Le conseil de surveillance de la Fondation Schiller, réuni à Zurich, a décidé de décerner un don d'honneur de 1000 francs à Gonzague de Reynold et un autre de même valeur à Robert de Traz pour l'ensemble de leurs œuvres.

✶ La police de sûreté d'Alicante, Espagne, a arrêté un jeune homme de 18 ans Antonio Rovira, accusé de six assassinats.

✶ Un bac sur lequel avaient pris place des nombreuses personnes a chaviré sur le Danube, près de Calarasi, Roumanie. Le nombre des victimes n'est pas encore connu.

✶ A Alexandrie, Egypte, huit réfugiés allemands (six hommes et deux femmes), ont cherché à se suicider par le poison après s'être vu refuser l'autorisation de débarquer. Ils ont été conduits à l'hôpital israélite.

✶ Pour parfaire sa défense nationale, le gouvernement italien lance sur le marché de Londres un emprunt de six millions de livres sterling porteur d'intérêt de 4 %.

✶ L'office de presse du gouvernement anglais communique que dans le village arabe de Burkin, Palestine, dans le district de Naplouse, 12 activistes ont été faits prisonniers et remis aux autorités militaires. Près de Kalkilieh, dans l'arrondissement de Tulkarem, une fusillade s'est produite entre troupes britanniques et des activistes au cours de laquelle 14 Arabes ont été tués.

✶ A Sévrier, Haute-Savoie, pendant que la compagnie des sapeurs-pompiers prolongeait son banquet à l'hôtel Beau-Site, un consommateur eut l'idée de jouer un bon tour. Il s'en alla mettre le feu à une meule de paille à 200 mètres de l'hôtel. Les sapeurs-pompiers durent se lever de table et courir à la pompe, d'autant plus que le feu s'était communiqué à une remise.

Le mauvais plaisant a été arrêté.

# Dans la Région

### Une série de vols

Une série de vols ou tentatives de vol ont été commises à Aigle. Dans la nuit de dimanche à lundi, un vélo presque neuf disparaissait. Dans la nuit de lundi à mardi, ce fut le tour de deux autres vélos, entreposés dans des corridors. Puis une tentative d'effraction dans un magasin de primeurs de la rue du Centre. Et, pour finir, une vitrine d'exposition d'un magasin de confection de la rue Plantour, qui fut fracturée et vidée de son contenu.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

### Un évadé repris

La gendarmerie de Bex a arrêté, dans les environs, un nommé A., qui s'était enfui de Cery où il était interné.

Cet individu, qui est un récidiviste, a volé, lors de son passage à Lausanne, un vélo, qu'il abandonna à Aigle et qui fut retrouvé par la gendarmerie.

Cet individu sera déféré au juge informateur de Lausanne.

# Nouvelles locales

### La récolte indigène des pommes de terre et la Régie des alcools

La récolte indigène de pommes de terre de 1938 est écoulée. Les prescriptions de la Régie des alcools concernant l'allocation de subsides pour le transport de pommes de terre de table de cette récolte sont abrogées dès le 15 juin 1939. Les demandes de remboursement des frais de transport de pommes de terre de la récolte de 1938 doivent être adressées à la Régie des alcools avant le 25 juin 1939, accompagnées des pièces nécessaires. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

# RADIO-PROGRAMME

**SOTTENS. — Jeudi 8 juin.** — 10 h. 30 Emission commune. 12 h. Cloches de notre pays. 12 h. 02 Musique d'opéras comiques. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Concert de musique légère. 17 h. 20 Intermède de disques. 17 h. 40 Suite du concert. 18 h. Pour Madame. 18 h. 30 Petits soldats et marionnettes. 18 h. 40 Choses et gens de la semaine. 18 h. 50 Valses viennoises. 19 h. Chronique de l'Exposition nationale. 19 h. 10 Chansons de chez nous. 19 h. 20 Anthologie littéraire des poètes romands. 19 h. 30 Au temps des perruques blanches. 19 h. 40 Visages de vedettes. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. Cloches de notre pays. 20 L'Ephéméride Radio-Lausanne. 20 h. 05 Echos de la vie romande. 20 h. 30 Le cabaret des quatre jeudis. 21 h. 20 Nuits d'Espagne en Castille et en Andalousie. 21 h. 50 Musique espagnole ancienne. 22 h. 20 Musique de danse. 22 h. 30 La Suisse touristique.

**BEROMUNSTER.** — 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Chansons suisses. 6 h. 50 Bulletin des prix. 12 h. Les cloches du pays. 12 h. 02 Météo. Disques d'opéras. 12 h. 27 Cours de bourse. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Météo. Nouvelles. 12 h. 40 Disques. 13 h. 15 Transmission d'une leçon. 13 h. 30 Suite des disques. 13 h. 45 Signal horaire. 16 h. 30 Pour les malades. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Concert. 18 h. Météo. Causerie. 18 h. 10 Disques. 18 h. 30 La Nourriture et la faim, causerie. 19 h. Signal horaire. 19 h. 15 Communiqués scolaires. 19 h. 20 Actualités. 19 h. 30 Météo. Nouvelles. 19 h. 40 Le Radio-orchestre. 20 h. 50 Causerie en dialecte. 22 h. Disques.

**SOTTENS. — Vendredi 9 juin.** — 10 h. 30 Gramo-concert. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Concert. 18 h. Intermède de disques. 18 h. 15 Rappel des manifestations. 18 h. 40 Pour ceux qui aiment la montagne. 18 h. 50 Bulletin financier de la semaine. 19 h. 05 Les cinq minutes du football suisse. 19 h. 10 Intermède. 19 h. 15 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Concert par la Ménestrandie. 20 h. 50 Un sketch d'Henri Tanner. 21 h. Cabaret-variétés. 21 h. 50 Chronique des Institutions internationales. 22 h. 10 Les beaux enregistrements.

**BEROMUNSTER.** — 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Disques. 6 h. 50 Communiqués. Nouvelles. 6 h. 55 Valses de concert. 10 h. 20 Emission scolaire. 12 h. Les cloches du pays. 12 h. 02 Météo. Disques. 12 h. 27 Cours de bourse. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Météo. Nouvelles. 12 h. 40 Musique récréative. 16 h. 30 Pour Madame. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Concert par le Radio-orchestre. 18 h. Météo. Disques. 18 h. 30 Nouvelles pour les enfants. 18 h. 35 Causerie littéraire. 18 h. 40 Musique de chambre. 19 h. 10 Causerie. 19 h. 30 Météo. Nouvelles. 19 h. 40 Le quart d'heure de l'Exposition nationale. 19 h. 55 Musique populaire. 20 h. 25 Causerie. 20 h. 50 Le Radio-orchestre. 21 h. 20 Une histoire musicale gaie. 21 h. 40 Examen pour les auditeurs de la radio.

79 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

# LE PLUS BEAU NOM DU MONDE

— Notre nouveau docteur ? Je suis ravie de faire votre connaissance, Monsieur : votre réputation est déjà parvenue jusqu'à nous, et bien que je ne demande pas à l'expérimenter, — au contraire — j'ai un très grand plaisir à vous accueillir chez moi.

Le jeune homme remercia en quelques mots aimables et se retourna vers Christiane.

Eve-Marie, descendue de sa chambre au bruit du moteur, se trouvait aux côtés de celle-ci aussi les salua-t-il toutes deux courtoisement.

— Ma petite-fille Christiane, dit aimablement la vieille dame, et Eve-Marie Ravel, dont le père était docteur à Cordes, au moment de la guerre. Sa mère a élevé ces deux enfants, ce qui fait qu'Eve-Marie est aussi un peu mienne, et je ne les sépare guère de mon cœur.

Les présentations étant faites, et les compliments d'usage terminés, Annette expliqua :

— Nous allons à Alby et venons vous enlever. Vous permettez Madame ?

— Tu les accompagneras, Lise-Marie ?

— Mais pourquoi, grand'mère ? protesta vivement Christiane. Nous sommes avec Francis, c'est tout à fait suffisant à moins que la promenade te tente, maman Lise ?

— Oh ! nullement ! et puis, vous ne pouvez guère rester seule, Madame.

— Est-ce que tu crois que c'est bien correct ?

— Mais ma pauvre chère grand'mère, jeta Christiane en riant, on ne chaperonne plus les jeunes filles ! Paule et Laure de Montal sont venues sans leur mère ; et personne à Alby n'en sera choqué.

— Allons ! soyons de notre temps ! concéda Mme de Vindrac-Latour. Allez mes enfants : j'autorise.

— Vite Eve-Marie, préparons-nous.

Cette préparation fut vraiment accomplie, comme tout ce que faisait Christiane, en un temps de vitesse record. Francis, non moins expéditif, avait sorti l'auto, et tout ce joyeux monde s'engouffra dans les voitures.

— Soyez prudents ! recommanda Lise-Marie, tandis que les autos démarraient.

— Oui, oui, aucune crainte ! Au revoir ! A bientôt !

Des petites mains s'agitèrent aux portières, la Citroën de Jacques et la Bugatti de Francis roulèrent silencieusement le long des allées sablées, puis, bientôt, sur la longue route poussiéreuse, elles ne furent plus que deux points imperceptibles.

— Cette jeunesse d'aujourd'hui, murmura Mme de Vindrac-Latour, qu'elle est heureuse ! Quand je songe à ma vie d'enfant et d'adolescente, quand je compare, quel abîme entre nos deux générations !

Elle soupira, sans qu'on sut si c'était de regret ou d'envie, et s'appuyant au bras de sa fidèle compagne, elle rentra dans le salon.

. . . . . .

Christiane avait pris place dans le fond de la voiture avec le jeune docteur et elle s'était amusée à mettre Eve-Marie à côté de Francis. Jacques, Annette et les deux petites de Montal remplissaient la première voiture, ainsi qu'à leur arrivée au château.

A peine avait-on franchi les grilles du parc, que Norbert se tourna vers la jeune fille et dit franchement :

— J'ai été gêné tout à l'heure, Mademoiselle, je ne savais pas si devant Mme de Vindrac-Latour je devais faire allusion ou non à notre première rencontre.

— A notre seconde rencontre, rectifia Christiane.

— C'est exact. Je me demandais donc si vous en aviez parlé.

— Jamais de la vie ! Grand'mère a horreur de mes instincts de mécanicien, et de plus elle aurait trouvé tout à fait incorrect que j'aborde un inconnu sur la route — fût-ce pour faire œuvre de charité ! Maman Lise, c'est autre chose, on peut tout lui dire à maman Lise.

— Qui appelez-vous « Maman Lise » ?

— La mère d'Eve-Marie est ma seconde mère à moi. Elle est si bonne et je l'aime tant ! Elle sait que j'ai « dépanné » le malheureux et maladroit automobiliste qui n'était autre que...

Elle s'arrêta confuse, et ce fut lui qui insista :

— Qui n'était autre que...

Les grand beaux yeux l'enveloppèrent pleins de franchise, et Christiane dit à mi-voix :

— Que l'inconnu, entrevu quelques instants dans un restaurant de Toulouse et qu'elle avait remarqué comme moi.

Il murmura, un peu ému :

— L'inconnu qui bien souvent, depuis, avait pensé à la belle jeune fille brune qu'il se désespérait de ne point retrouver.

## Le Chanoine Poncet et Ramuz collaborent à une œuvre

—o—

De la « Suisse » :

« On sait combien le chanoine L. Poncet sert bien le théâtre rustique. Sur sa petite scène valaisanne, il a, avec ses œuvres, remporté plus d'un succès. Voici qu'il annonce pour cet été « La séparation des races », dont il achève actuellement l'adaptation.

Depuis longtemps, il caressait ce projet. M. C.-F. Ramuz l'accueillit fort sympathiquement et c'est ainsi que la version dramatique que nous verrons dès le 23 juillet comportera 3 actes et 5 tableaux.

Elle sera interprétée par la petite compagnie de Finhaut.

Le chanoine Poncet a réussi à conserver la plus grande partie des dialogues tels qu'ils sont dans le roman. Il était capital, en effet, de conserver la langue de Ramuz, ce qu'hélas ! le cinéma a oublié. Cette langue donnera au drame un accent extraordinaire.

Voilà une belle tentative ! Elle va soulever le plus vif intérêt ».

—o—

### Le faux médecin de nouveau arrêté

A Sierre, la gendarmerie cantonale a appréhendé et mis en état d'arrestation le nommé Jean Zeiter, originaire du Haut-Valais, bien connu de la police. L'indélicat personnage a déjà subi de nombreuses condamnations. En se faisant passer ces jours-ci, pour médecin, il a abusé de la confiance de nombreux commerçants sierrois.

—o—

### La procession de la Fête-Dieu à Kippel

Après s'être fait longuement désirer, le printemps a reconquis enfin la haute vallée de Loetschen. Même dans les combes et les ravines où gisaient il y a peu de jours encore les débris des avalanches, il a étendu son tapis de fleurs. Toute la vallée n'est qu'une oasis verdoyante, sillonnée par les eaux claires des glaciers qui ferment l'horizon.

C'est à cette époque de l'année que se place le « Segensonntag », le dimanche de la Fête-Dieu. Il est célébré avec la plus grande solennité et c'est pour le folkloriste un véritable régal que de voir la procession se dérouler dans les villages si pittoresques et dans les champs, pour implorer la bénédiction divine. Toute la population de la vallée a revêtu ses habits de fête, le costume sévère et plein de caractère des Loetschards ; en tête de la procession marche la compagnie des magnifiques grenadiers rouges. Vision émouvante que celle de ces vieux uniformes endossés par les descendants de ceux qui les portèrent jadis sous la devise « Honneur et fidélité au service étranger ». Cette imposante cérémonie, dans un cadre d'une beauté merveilleuse, laisse une impression inoubliable.

C'est le 11 juin que se célébrera, cette année-ci, le « Segensonntag ». Le chemin de fer du Loetschberg mettra en marche un train spécial qui atteindra Goppenstein assez tôt pour arriver à Kippel avant la procession. Ce train spécial à prix réduits aura de bonnes correspondances de toutes les directions. Départ de Berne du train spécial à 6 h. 40.

—o—

## Les accidents de la circulation

—o—

Un habitant du petit hameau de Darnonaz, situé au-dessus de Randogne, descendait la route de Venthône à bicyclette quand il vint se jeter contre une automobile appartenant à M. W. Vocat, entrepreneur à Sierre, et qui circulait sur la gauche de la chaussée, au mépris des règlements.

Le cycliste, M. Hubert Berclaz, a fait une grave chute et il a été transporté à l'hôpital de Sierre avec une plaie ouverte à la tête.

— Sur la route de Chippis, à proximité du petit lac de Géronde, deux cyclistes qui survenaient en sens inverse sont entrés en collision et ont fait une chute violente.

Leurs deux machines ont été endommagées et les cyclistes ont été légèrement blessés.

— A un croisement de la route de Chippis, un car appartenant à M. Duc, de Savièse, a renversé un cycliste qui survenait en sens inverse et l'a blessé grièvement.

La victime — M. Philippe Zufferey, de Granges, — qui souffre de plaies à la tête et de multiples contusions a été transportée à l'hôpital de Sierre où elle se trouve en traitement.

—o—

### Ligue antituberculeuse du district d'Hérens

Une assemblée de nombreux représentants de la plupart des communes du district d'Hérens s'est réunie à Sion le 2 juin écoulé pour examiner l'organisation de la Ligue antituberculeuse du district.

Présidée par M. le préfet Anzevui, l'assemblée a entendu un très intéressant exposé de M. le Dr Edouard Sierro, sur la nécessité et les moyens de lutter contre le fléau de la tuberculose, si meurtrière, hélas ! jusqu'au milieu de nos villages baignés pourtant d'un air pur et fortifiant.

L'urgence de coordonner les efforts de toutes les personnes de bonne volonté est apparue impérieuse à tout le monde, et c'est avec une conviction sincère que les statuts de la Ligue furent élaborés afin de lutter avec le maximum de résultats contre la terrible maladie.

Afin d'exprimer à M. le Dr Ed. Sierro les sentiments de gratitude du district pour son dévouement concernant les questions médicales, l'Assemblée l'a proclamé à l'unanimité président d'honneur de la Ligue antituberculeuse.

Une nouvelle assemblée, à laquelle est cordialement invitée toute la population, sera convoquée ultérieurement, afin de nommer le Comité et de prendre toutes mesures utiles pour assurer le succès de l'œuvre.

—o—

### AVIS

**Nos ateliers étant fermés le jour de la Fête-Dieu, le « Nouvelliste » ne paraîtra pas vendredi. Prochain numéro : samedi.**

—o—

**SAXON. — Les Gymnastes-pupilles inaugurent leur Fanion.** — Corr. — Dimanche 4 juin, grande fête à Saxon : les Pupilles de la Société fédérale de gymnastique, section « Espérance » de Saxon, inauguraient leur Fanion, fête d'autant plus brillante qu'un soleil radieux comblait les vœux les plus inespérés.

La fête débuta à 13 heures par la bénédiction du Fanion dans l'église par M. le Rd Curé Perrin, au cours de laquelle il prononça une belle allocution, disant notamment : la bénédiction de ce Fanion, chers petits gymnastes, n'est pas une simple formalité à remplir, mais bien un devoir avant la récolte des lauriers futurs. Tour à tour, les 7 bannières des sections de gym et des sociétés locales vinrent saluer cet emblème.

La marraine est la sous-section de pupilles de l'« Octoduria » de Martigny.

A 13 h. 15, le cortège, conduit par la Fanfare municipalle, dont le généreux concours ne fait jamais défaut en pareille occasion, se forme pour emmener fièrement le Fanion à travers le village et arriver sur la place du Casino.

La partie officielle commence, et M. E. Guéron, président de la section de Saxon, prononce un discours d'une belle envolée ; il remercie toutes les sociétés de gymnastique d'actifs, la section marraine de Martigny, les sociétés locales de Chant, Football, Ski-Club, Tir, toutes avec une délégation ; il remercie également M. le préfet Thomas, MM. Reichmuth, Roussy, Faust et Huber du Comité technique cantonal, ainsi que le Conseil communal, représenté par son président M. L. Perrier et les conseillers Mermoud et Bruchez.

M. G. E. Bruchez, président de la commission scolaire, dit ensuite pourquoi ce magnifique fanion a été acquis.

Puis, M. Pierre Corthey, président de l'« Octoduria », au nom de la marraine, souligna les bonnes relations existant entre Martigny et Saxon, s'adressant aux pupilles il leur demanda de faire un effort pour que ce soit des gymnastes qui décrochent les premières places à l'école. S'adressant aux autorités et au public, il fit remarquer que la culture physique est l'adjuvant de la culture morale. Il offrit à sa filleule une channe valaisanne.

La partie officielle étant terminée, les sections sont inspectées par le comité technique cantonal, soit à l'engin libre et aux marches et préliminaires. De l'avis du président de ce comité, nous pouvons assurer que le district de Martigny sera dignement représenté à la Fête cantonale de Sion dans trois semaines. L'on applaudit encore les classes de pupilles de Martigny et de Saxon dans des exercices d'ensemble, et ce sont les concours nationaux de jeunesse qui débutent et dont voici les principaux résultats :

C. V.

### Concours nationaux pour la jeunesse 1939

**Cat. A (19 et 20 ans).** — 1. André Rigoli, Martigny, 190 points ; 2) Sylvain Gex, Fully, 162 ; 3) Martin Joris, Saillon, 162 ; 4) Adrien Vernay, Saxon, 160.

**Cat. B (17 et 18 ans).** — 1) Paul Mermoud, Saxon, 195 points ; 2) Héritier Bender, Fully, 187 ; 3) Ernest Vouilloz, Saxon, 182 ; 4) Henri Morand, Martigny, 181 ; 5) Aloys Benguerand, Martigny, 168.

**Cat. C (16 et 15 ans).** — 1) Roger Monnet, Saxon, 198 points ; 2) Alain Dini, Charrat, 188 ; 3) Fernand Darioly, Charrat, 167 ; 4) Eugène Thurre, Saillon, 161 ; 5) Etienne Dorsaz, Fully, 158.

SION, Avenue de la Gare
Ch. Post. II c 1800

BADEN à 20 min. de Zurich
Pour cure et repos et pour visite de l'Exposition Nationale
GRAND HOTEL QUELLENHOF
Situation tranquille. Cuisine soignée. Prix modérés
Chambres, fr. 5.— à 8.— Pension à partir de fr. 12.50
Dir. E. Rohr (ci-dev. Karerseehotel Dolomiten)

Si, malgré votre grande expérience du lavage, d'autres femmes obtiennent un blanc plus blanc que vous — apprenez leur secret! Employez Radion! Il n'y a vraiment que l'action magique de la mousse parfumée du Radion qui rende le linge si blanc. La mousse du Radion donne cette blancheur merveilleuse, un blanc éblouissant désigné sous le nom de Blanc Radion. Achetez donc Radion aujourd'hui même!

lave plus blanc
Pour tremper, la soude à blanchir OMO

LA "CRASSE" DU MOTEUR VOLE VOTRE ESSENCE!

*Mobiloil écarte totalement la "crasse"*

VOUS voulez économiser sur l'huile et l'essence : Soignez le graissage. Employez Mobiloil, pour ses 2 grands avantages : Elle donne un **graissage riche** et durable (elle est tirée de pétroles bruts traités par des procédés exclusifs) et un **moteur propre** (elle est totalement débarrassée de TOUS les éléments instables, par le procédé Clirosol).

*Votre garagiste vous le dira : Mobiloil fait de toute voiture une meilleure voiture.* Par économie, par sécurité, faites le plein aujourd'hui même.

Tient le moteur PROPRE... Garde le moteur JEUNE !

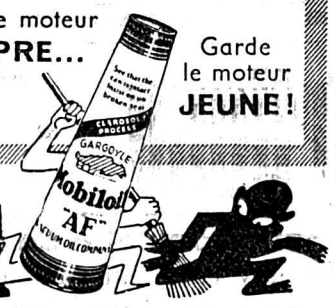


VACUUM OIL COMPANY N.V., BALE

Mobiloil

*ASSUREZ A VOTRE VOITURE LE "GRAISSAGE COMPLET MOBILOIL"*

## Le Congrès des Hôteliers valaisans

Renouant une tradition longtemps interrompue, l'Association Hôtelière du Valais tiendra cette année son assemblée générale non plus dans la plaine, mais dans une de nos stations de montagne : à Champex.

Ce choix a été accueilli avec satisfaction dans les milieux intéressés, où il est interprété comme un hommage à la belle station alpestre bas-valaisanne. Il est garant du succès de cette assemblée, qui aura lieu le samedi 17 juin, et qui sera d'autant plus fréquentée que parmi les problèmes que nos hôteliers seront appelés à traiter il en est de particulièrement importants. Ils devront notamment procéder au remplacement de leur regretté président, M. E. Nantenmod, décédé l'automne dernier, à Montana.

**SION. — Appel à la population.** — Les samedi et dimanche 10 et 11 juin aura lieu à Sion l'assemblée de l'Union suisse des Arts et Métiers. Ce sera la seconde fois que ces assises se tiendront dans notre ville ; ce fut la première fois en 1909, lors de l'exposition cantonale, et dans quelques jours nous aurons l'honneur de recevoir environ 350 délégués venant de toutes les contrées de la Suisse.

La population sédunoise toute entière ne manquera pas d'accueillir nos chers Confédérés avec cette hospitalité gracieuse qui lui est coutumière et ne négligera rien pour leur rendre le plus agréable possible leur court séjour dans notre ville. Elle voudra bien orner et pavoiser les rues, ou plutôt garder quelques jours encore les ravissants décors de la Fête-Dieu. Qu'elle en soit remerciée à l'avance par le

Comité de la Société industrielle et des Arts et Métiers.

LES REPRESENTATIONS DE « LA SERVANTE D'EVOLENE »

Les dernières représentations de « La Servante d'Evolène », à Mézières, auront lieu irrévocablement les samedi 10 juin, à 14 h. 30. Dimanche 11 juin, à 14 h. 30. Samedi 17 juin, à 14 h. 30 et dimanche 18 juin à 14 h. 30. Une seule soirée le samedi 10 juin, à 20 heures.

Les représentations commencent aux heures indiquées très précises, les portes seront fermées. Le comité du Théâtre du Jorat tient à cette précision afin que les spectateurs puissent compter sur les correspondances des chemins de fer à Lausanne et Moudon.

Malgré le succès triomphal des reprises de « La Servante d'Evolène », il reste encore quelques places. Location aux Intérêts de Lausanne (Tél. 35735), avenue du Théâtre, ou à Mézières, magasin Gilliéron et Cie. (Tél. 9132).

## La Chambre hongroise

BUDAPEST, 7 juin. (D. N. B.) — A la suite des élections de ballottage qui ont eu lieu lundi et mardi, la composition du nouveau parlement est la suivante : bloc gouvernemental 190 députés, dont 9 appartenant au parti chrétien qui avait conclu une alliance électorale avec le parti gouvernemental ; opposition de droite 46, dont 31 au parti des « croix fléchées » de Hubay et les autres entre divers partis de moindre importance ; opposition de gauche 24, dont 14 aux petits paysans, 5 au parti des libertés bourgeoises et 5 aux socialistes.

### Une enfant tombe dans l'Aar

BIENNE, 7 juin. (Ag.) — Près de Scheuren, la petite Schotenleib, de 3 ans, fille d'un entrepreneur, est tombée dans l'Aar et disparut. Une heure et demie plus tard, son corps a été retiré à Buren, mais tous les efforts faits pour ramener la fillette à la vie sont restés vains.

# Service télégraphique et téléphonique

## Les actes d'accusation dans l'affaire d'espionnage de Genève

GENEVE, 7 juin. (Ag.) — Le délégué permanent du procureur général de la Confédération vient de signifier par huissier les actes d'accusation aux inculpés de l'affaire d'espionnage découverte à Genève à savoir : Virginia Rota, née en 1907, le dessinateur Roger Joël, né en 1905, tous deux détenus à la prison de Saint-Antoine, Paul Rochat, né en 1894, détective privé et Doli-Louise Rochat, née en 1907, sa femme. Virginia Rota et Joël sont accusés de trahison suivant les articles du Code pénal militaire et du Code pénal fédéral pour avoir tenté de livrer à un gouvernement étranger des documents concernant la défense nationale suisse.

Quant à Rochat, il est accusé d'avoir organisé un service de renseignements politiques. Rochat a reconnu avoir fourni au consulat d'Italie à Genève toute une série de renseignements sur les opinions ou les appartenances politiques des personnes ou d'associations politiques domiciliées soit à Genève soit à l'étranger. Rachat est également accusé d'avoir fourni des renseignements d'ordre militaire concernant des usines de matériel de guerre à l'Italie et à l'Espagne. Quant à la femme Rochat elle est inculpée de complicité dans le service de renseignements de son mari. On lui reproche notamment d'avoir réussi à faire disparaître, puis à détruire deux classeurs contenant des documents importants.

## Le service religieux pour les victimes du „Thetis"

LONDRES, 7 juin. — Un service religieux s'est déroulé en pleine mer à la mémoire des victimes du « Thetis » à proximité de l'emplacement où le sous-marin a coulé. Une cinquantaine de veuves et des amis des disparus assistaient à cette impressionnante cérémonie, cependant que le contre-amiral commandant en chef de la flotte sous-marine représentait cette flotte à bord du dragueur de mine « Hebe ». Un service aura lieu simultanément à Londres, auquel assisteront tous les membres du Conseil, de l'amirauté et des hautes personnalités.

### Gibraltar acclame un général français

GIBRALTAR, 7 juin. — Toute la population de Gibraltar a fait un accueil enthousiaste au général Noguès. Tous les magasins ont été fermés pour permettre à leurs employés d'acclamer le général.

Après un déjeuner le général français a visité la forteresse ainsi que tous les ouvrages de la défense de Gibraltar.

### Immense incendie

KOVNO, 7 juin. — Un immense incendie a éclaté dans le village d'Uzventis. Quarante maisons ont été réduites en cendres.

## Chambres fédérales

### L'aide aux vieillards

BERNE, 7 juin. (Ag.) — Le **Conseil national** a poursuivi mercredi matin l'examen de l'arrêté sur l'aide aux vieillards indigents qui, on le sait, prévoit le versement d'une subvention annuelle de 18 millions de francs de 1939 à 1941. Plusieurs amendements sont déposés.

L'art. 3 fixe les conditions dans lesquelles seront répartis les 15 millions alloués aux cantons. Une minorité de la commission propose un autre barème de répartition qui est repoussé par 81 voix contre 40.

A l'art. 5, M. **Nicole,** (soc., Genève), demande la suppression d'une disposition ainsi conçue : « Il ne sera pas accordé de secours aux personnes privées de leurs droits civiques par décision des autorités judiciaires ou administratives ».

Ce texte est maintenu par 84 voix contre 29.

A l'art. 15, une minorité de la commission propose, par la bouche de M. **Moser** (soc., Zurich), que l'organisation de l'œuvre de secours aux vieillards ne soit pas confiée aux bureaux de l'assistance publique. Après diverses interventions, l'amendement est rejeté par 70 voix contre 32.

Au vote final, l'ensemble de l'arrêté est adopté par 132 voix contre 0.

### Les traitements et l'assainissement de la Caisse d'assurance

L'ordre du jour appelle la nouvelle fixation des traitements du personnel fédéral.

Le président de la commission, M. **Schürer** (rad., Bâle), dépose un rapport écrit concluant à l'entrée en matière sur le projet du Conseil fédéral qui modifie le statut des fonctionnaires et les conditions d'assurance du personnel fédéral.

M. **Walther** (cons., Lucerne), président du Conseil d'administration des C. F. F., recommande vivement l'acceptation des propositions du Conseil fédéral.

De nombreux orateurs prennent la parole, ainsi que M. Wetter, chef du Département des finances, qui fait un long exposé de la situation disant entr'autres :

« La part prise par la Confédération à l'assainissement des caisses d'assurance mérite certainement la reconnaissance du personnel. Le déficit de ces caisses s'explique aussi par le fait qu'au moment où la caisse commença son activité en 1921, 440,000 années de service furent mises au bénéfice de l'assurance, sans contrepartie ».

L'entrée en matière n'est pas combattue et la Chambre passe à la discussion des articles.

M. **Musy** (cons., Fribourg), déplore d'une manière générale que le projet ne soit pas compris dans une réforme générale des finances de la Confédération.

### La gestion

Le **Conseil des Etats** a abordé dans le calme l'examen de la gestion du Conseil fédéral.

### Chute d'un avion

WASHINGTON, 7 juin. — Un avion conduit par le célèbre pilote mexicain Sarabia est tombé à 10 h. 30 G. M. T. dans le fleuve Anacostia dans l'Etat de Marylan, district de Columbia. Le pilote est tué.

### L'accord tripartite

LONDRES, 7 juin. — Le premier ministre a déclaré que les derniers échanges de vues avec l'U. R. S. S. ont fait apparaître qu'il y avait accord général sur les principaux objectifs.

### Collision de deux vélos : un mort

GUIN, 7 juin. (Ag.) — Mme Aeby-Bürgi, âgée de 25 ans, qui circulait à bicyclette sur la route de la gare, est entrée en collision avec un autre vélo. Elle a été projetée sur la chaussée et a subi une fracture du crâne. Elle est décédée deux heures après l'accident.

### Soldats et bandits aux prises

TOKIO, 7 juin. — On mande de Rahan en Corée que onze soldats japonais et un officier ont été tués et 20 blessés au cours d'un combat livré à 400 bandits. Ces derniers ont été repoussés avec de très lourdes pertes.

---

Monsieur **Alfred REVAZ**, à St-Maurice ; Messieurs **Marius, Alfred** et **Charles REVAZ**, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

**Mademoiselle Blanche Revaz**

que Dieu a rappelée à Lui dans sa 26me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice vendredi 9 juin, à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

Monsieur **Alexis CHESEAUX** et ses enfants **Philomène, Etienne, Marguerite, Ignace, Lazare** et **Faustine**, à Leytron ;

Frère **Léon CHESEAUX**, à Attent (Belgique) ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

**MARIE - THÉRÈSE CHESEAUX**

leur très chère fille, sœur, nièce et cousine, enlevée à leur tendre affection, à l'Hôpital de Martigny, le 7 juin 1939, à l'âge de 16 ans, après une maladie chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, vendredi 9 juin, à 9 h. 30.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

La famille **GIROUD**, à Martigny-Croix, remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper, en particulier les contemporains de la classe 1910 et la jeunesse.

---


**La santé est la plus sûre des économies**

...pour le nourrisson comme pour l'adulte. Mais, chez l'enfant qui n'a pas atteint sa première année, la santé dépend surtout de l'alimentation : c'est-à-dire de vous-même. Sachez préférer aux essais multiples le choix immédiat du lait Guigoz. Vous réaliserez une économie — la plus sûre de toutes — et vous épargnerez à bébé les troubles douloureux qui résulteraient d'une alimentation imparfaite. D'emblée il est bon de faire confiance au

*lait Guigoz*

lait de la Gruyère en poudre
En vente dans les pharmacies et drogueries
la boîte de 500 gr. fr. 3.—

**Martigny - Avis**

La **Banque Populaire de Martigny S. A.,** à Martigny-Ville, informe le public que, pour cause de transformations, ses guichets **resteront fermés samedi matin 10 juin.**

**Dépositaire sérieux**

et solvable cherché par fabrique de produits chimiques et d'entretien. Remise 50 % et rep. exclusive cédée dans chaque région.
Etabl. Cib. Granada, rue du Rhône 42, Genève.

**AVANT L'INALPE !**

**Présure — Essence de vinaigre**
**Antirouget :** le flacon fr. 1.50
**Antigonfle :** le flacon fr. 1.50 et 3.—
**Poudres pour la diarrhée des veaux :** fr. 1.50
**Lotion contre les poux :** fr. 0 80, 1.50 et 3.—
**Poudre excitante et procréative :** la bte fr. 1.—
**Dose pour 100 l. boisson de ménage :** fr. 2.50

**Pharmacie J. Bertrand, St-Maurice**

FABRIQUE DE CERCUEILS
Agents des Pompes funèbres générales S. A. dans le canton du Valais
Sion : Jules FASSBRINI Tél. 3 62

St-Maurice : Albert DIRAC, Téléph 2.19
Monthey : Ch. COTTET, Tél. 60.03
Sierre : Joseph AMOOS, Tél. 51.016
Martigny : Phil. ITEN, Tél 61.148
Saxon : Gust. MAYENCOURT
Montana : Paul RAPPAZ, Tél. 2.28

**Hôpital cantonal de Genève**
**MATERNITÉ**

Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital cantonal, du 15 mai au 15 juin 1939, pour le
**cours d'élèves sages-femmes**
qui commencera le 1er octobre 1939.
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital cantonal.

*Imprimerie Rhodanique - St-Maurice*

**La nouvelle laiterie de Châble** met en vente tout le
**mobilier de laiterie**
des deux anciennes, entre autres : 2 chaudières de 300 et 420 litres, 2 barattes, 2 moteurs et divers autres meubles le tout en bon état.
Pour adresse : Maurice Maret, Café, Le Châble.

**EXPÉDITIONS DE FROMAGES**
par envois de 15 kg.

| | |
|---|---|
| Tilsit maigre, doux le kg | 0.80 |
| Fromage maigre, fort | 0.90 |
| Fromage à râp. 1/4 gr. vieux | 1.10 |
| Quart gras, vieux | 1.30 |
| Petits fromages de montagne, 1/4 - 1/2 gras | 1.60 |
| Tilsit mi-gras | 1.90 |
| Tilsit gras | 2.30 |
| Emmental gras | 2.30 |
| Strachino, pièce de 7 kg. | 2.50 |

Par envois de 5 kg. 10 ct. en plus par kg. Bonne marchandise, mûre.
Käswolf, Coire 11 Tél. 6.36

**UN MOBILIER COMPLET**
**Fr. 390.-**
(à l'état de neuf)
**en noyer massif**

1 grand lit 2 places, 1 table de nuit, 1 armoire, 1 lavabo et glace, 1 table, 1 divan moquette, chaises assorties, 1 table de cuisine, tabourets et un beau buffet vitré.
**R. Fessler**, av. France 5, **Lausanne**. Tél. 3.64.74.
(On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).

ON DEMANDE pr de suite
**BONNE FILLE**
connaissant les travaux d'un ménage. - S'adresser à Mme Bobillier, à Moutier (Jura bernois).

**CHALET**
demandé pour août, 3 chambres, 5 lits. Baier, La Vigie, Prilly pr. Lausanne.

**VELO**
à vendre, 3 vitesses, équipement complet, superbe occasion, cédé à 120 fr.
S'adr. à Rapaz, chenil militaire, Bex.

On demande
**jeune fille**
pour aider au ménage. Conviendrait pour débutante. Entrée 15 juin. Bons gages.
S'adr. à l'Hôtel Napoléon, Bourg-St-Pierre, tél. 242.

Abonnez-vous au Nouvelliste